



République d'Haïti
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

SÉLECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Haïti, Projet Territoires Productifs Résilients (TPR)

Sélection d'un Opérateur Prestataire de Services (OPS) pour l'octroi d'incitations agricoles et l'implantation des champs-écoles-paysans dans les bassins versants de Bondeau, de la Petite rivière de Nippes, de la Rivière froide et de la zone des Baconnois (Département des Nippes), dans le cadre des Investissements dans une agriculture et des écosystèmes durables résilients

Numéro de dons: **D2720-HT et TF0A6551**

Numéro de référence: MARNDR/TPR/AMI-03/20

1. La République d'Haïti a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) Banque Mondiale (IDA) et du Fonds Mondial pour l'Environnement (FME) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat avec un Consultant à titre d'*Opérateur Prestataire de Services (OPS) pour l'octroi d'incitations agricoles et l'implantation des champs-écoles-paysans dans les bassins versants de Bondeau, de la Petite rivière de Nippes, de la Rivière froide et de la zone des Baconnois (Département des Nippes), dans le cadre des Investissements dans une agriculture et des écosystèmes durables résilients.*
2. La durée de la mission est de trente-six (36) mois à partir de la date de démarrage des prestations.
3. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) invite les consultants admissibles et légalement constitués (preuve d'existence légale à fournir) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent soumettre, **en langue française**, toutes les informations nécessaires permettant de démontrer qu'ils sont légalement constitués (documents de constitution) et qu'ils sont compétents pour fournir lesdits services (brochures, brève description de services rendus dans le cadre de projets similaires, expérience dans des circonstances identiques).
4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
 - (a) Avoir une expérience et une expertise confirmées (préféablement 7 ans ou plus) dans l'animation rurale et la vulgarisation agricole ;
 - (b) Avoir une expérience prouvée dans la mise en œuvre de programme de développement agricole/rural (gestion administrative et financière, planification, suivi) ayant fait appel à des compétences dans les domaines tels que : agronomie, agroéconomie, gestion des ressources naturelles, vulgarisation agricole, renforcement institutionnel ;
 - (c) Avoir participé à la réalisation d'au moins un projet/mandat de renforcement institutionnel ;
 - (d) Avoir participé à la réalisation d'au moins un projet/mandat dans la mise en œuvre de systèmes similaires d'incitations dans n'importe quelle zone d'Haïti ou dans des contextes similaires ;
 - (e) Avoir de l'expérience en termes d'accompagnement, d'appropriation de l'approche participative débouchant sur la mise en place et en œuvre de CEP de qualité et être à même d'en assurer le suivi ;
 - (f) Détenir une connaissance spécifique des zones d'interventions.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 à 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI)* » - Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 et qui se trouve sur le site Web suivant : www.worldbank.org/procure sont applicables.
6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) telle que décrite dans le Règlement indiqué au paragraphe 5 du présent avis.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir par écrit des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 8 :30 à 16 :00.
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **6 mars 2020**.

Bureau de l'Unité de Passation des Marchés Publics (UPMP)

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Adresse : Route nationale No 1, Damien

Ville : Port-au-Prince

Code postal : 1441

Pays : Haïti

Téléphone : (509) 48-96-05-31/37-37-95-23/48-90-84-87

Adresse électronique : upmp@agriculture.gouv.ht,

C.C: alexmedard@gmail.com; tilas@agriculture.gouv.ht

Jobert C. ANGRAND
Ministre